

*Etude annuelle de l'AFIC et de Ernst & Young
sur la performance nette du Capital Investissement français*

« Le capital investissement français a réalisé d'excellentes performances en 2006 et continue d'offrir aux investisseurs les meilleurs rendements sur la durée »

La performance nette du Capital Investissement français de 1988 à 2006 atteint 12,1%. Cette performance par segments de marché se décompose de la façon suivante :

- **+ 18,7% pour le Capital Transmission,**
- **+ 13,5% pour le Capital Développement,**
- **- 0,6%, soit un retour à l'équilibre, pour le Capital Risque.**

L'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) et Ernst & Young présentent aujourd'hui, mardi 18 septembre 2007, les résultats de l'étude réalisée sur la performance nette 2006 du Capital Investissement en France. C'est la première fois que l'AFIC rend publiques ces statistiques qui mesurent la rentabilité de la classe d'actif pour les investisseurs, notamment les investisseurs institutionnels¹. L'étude a été réalisée en respectant la méthodologie européenne et à l'appui d'un nombre significatif de fonds créés depuis 1988.

Le taux de rentabilité nette réalisé par le Capital Investissement français sur une durée allant de 1988 à fin 2006 s'élève à 12,1%. Ce chiffre était de 10,7% à fin 2005, ce qui témoigne des excellentes performances réalisées par la profession en 2006.

Ce sont les fonds de Capital Transmission / LBO et de Capital Développement qui tirent vers le haut cette performance puisque le taux de rendement réalisé à long terme s'élève respectivement à 18,7% et 13,5% fin 2006 contre 15,5% et 11,7% fin 2005. La performance des fonds de Capital Risque apparaît de son côté proche de l'équilibre, à -0,6%. Bien qu'il reste encore impacté par la concentration des investissements réalisés au moment de la bulle technologique, ce segment de marché connaît la plus forte progression entre 2005 et 2006.

La performance nette sur 10 ans atteint 13,9%, tirée par la très bonne performance du Capital Transmission / LBO à 20,8% (+3,8 points par rapport à fin 2005) et par l'amélioration des rendements en Capital Risque et Capital Développement, lesquels progressent respectivement de 4,4 points et de 3,4 points entre 2005 et 2006. On notera également que les fonds du premier quartile ont réalisé un TRI Net de 33,3% sur une période de 10 ans.

« Nous sommes heureux de publier pour la première fois des statistiques sur la rentabilité nette du Capital Investissement français qui démontrent à nouveau son excellente performance sur la durée. Cette performance, qui s'est construite à travers des cycles économiques et des environnements boursiers très variés, explique l'attrait croissant de cette classe d'actifs pour les investisseurs institutionnels, » a déclaré Eddie Misrahi, Président de l'AFIC.

¹ L'AFIC publiait précédemment des statistiques de TRI brut par année d'investissement. La méthodologie a évolué afin de diffuser des données dans un format correspondant aux pratiques de marché les plus récentes et comparables avec celles disponibles en Europe.

Chiffres clés

	Représentativité		TRI Net des fonds créés depuis 1988		TRI Net sur 10 ans	
	Nombre de fonds	Capital investi (M€)	au 31 dec 2006	au 31 dec 2005	au 31 dec 2006	au 31 dec 2005
Capital Investissement	159	9 718	12,1%	10,7%	13,9%	12,1%
Dont Capital Risque / Early stage	48	3 031	- 0,6%	-5,1%	-0,8%	-5,2%
Dont Capital Développement	35	1 381	13,5%	11,7%	18,5%	15,1%
Dont Capital Transmission / LBO	39	3 814	18,7%	15,5%	20,8%	17,0%

Définition

Le TRI (Taux de Rendement Interne) est le taux d'actualisation qui annule la Valeur Présente d'une série de flux financiers. Pour un échéancier - d'entrées et de sorties de flux financiers – donné, c'est le taux d'intérêt auquel il faudrait placer les montants investis pour récupérer, aux mêmes dates, les mêmes montants distribués que ceux figurant dans l'échéancier. Il est en général exprimé en taux annuel.

Le TRI Net est le TRI réalisé par un souscripteur sur son investissement dans un véhicule de Capital Investissement (FCPR, SCR, Limited Partnership...). Il prend en compte les flux négatifs relatifs aux appels de fonds successifs et les flux positifs liés aux distributions (en cash et parfois en titres) ainsi qu'à la valeur liquidative des parts détenues dans le véhicule à la date du calcul. Ce taux prend en compte les frais de gestion, le carried interest, l'impact de la trésorerie et l'effet temps.

Méthodologie

Le TRI Net 2006 est calculé sur base mensuelle et prend en compte l'ensemble des flux (appels de fonds et distributions) déclarés par les fonds répondants à cette étude relatifs aux investissements réalisés par ces derniers de 1988 à 2006 et la valeur résiduelle de leur portefeuille.

Les investissements recensés portent sur 13,1 milliards d'euros d'appels de fonds réalisés en France par les acteurs français du Capital Investissement, membres de l'AFIC et disposant d'un bureau en France (cette étude n'inclut pas les investissements réalisés par des acteurs étrangers en France). La population des répondants 2006 est constituée de 62 sociétés de gestion, soit 211 fonds.

L'analyse du TRI Net 2006 est établie sur la base de fonds matures (ayant plus de 2 années d'existence). Seules les sociétés de gestion ayant appelé moins de 1,5 milliard d'euros depuis leur création ont été prises en compte dans le calcul de cette performance. Par conséquent, la population étudiée est plus réduite et porte sur les 159 fonds matures, gérés par 59 sociétés de gestion et correspond à 9,7 milliards d'euros d'appels de fonds.

Le TRI Net sur 10 ans des fonds est calculé pour l'ensemble des fonds répondants et mesure leur performance du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 2006. Pour les fonds créés antérieurement au 1^{er} janvier 1997, nous avons retenu la valeur estimative de ces fonds au 31 décembre 1996 comme investissement de départ de la période. Une durée de 10 ans correspond en règle générale à l'horizon de détention d'un fonds de Capital Investissement par ses investisseurs. Il n'y a pas eu d'extrapolation des non répondants, le questionnaire est conforme aux standards européens et la restitution des données répond aux besoins de confidentialité des membres de l'AFIC.

A propos de Ernst & Young

La mission d'Ernst & Young est d'apporter des réponses justes à la vie financière des entreprises. Or, dans un paysage économique qui s'internationalise toujours plus, les besoins des entreprises – tant dans le cadre de la certification des comptes que dans celui de la gestion de leurs projets complexes – réclament une déclinaison de compétences de haut niveau en audit, droit et finance.

A Paris et dans 17 bureaux régionaux, les experts d'Ernst & Young, avec l'appui d'un réseau international implanté dans plus de 140 pays, accompagnent les entreprises dans leurs stratégies de développement et les aident à anticiper et maîtriser leurs risques.

A propos du département Transaction Advisory Services d'Ernst & Young : les équipes d'Ernst & Young Transaction Advisory Services interviennent auprès des entreprises dans le cadre de leurs opérations d'acquisition, cession, évaluation, reprise ou restructuration. Ces 300 experts, répartis à Paris et dans 6 bureaux régionaux, s'appuient sur un réseau de 6 700 professionnels présents dans 90 pays. Ils proposent une plateforme unique regroupant l'ensemble des compétences financières, juridiques, fiscales et sectorielles nécessaires à l'exécution de tout type de transactions. Ernst & Young Transaction Advisory Services accompagne également les fonds d'investissement à travers des expertises sectorielles, dans le cadre d'opérations nationales et internationales.

A propos de l'AFIC

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec 239 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Sociétés de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds, sociétés d'investissement... En outre, l'AFIC compte 168 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC, à travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément.

C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du Capital Investissement.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents (veille juridique, réglementaire et fiscale ; études et statistiques ; formation ; développement et communication...), la vocation de l'AFIC est de fédérer, représenter et promouvoir la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue, dans le cadre d'un dialogue permanent, à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et la promotion de l'esprit d'entreprise. Le Capital Investissement soutient une part significative de l'emploi en France et représente un des tout premiers leviers de la croissance et de la dynamique économique nationale. Il représente, à travers ses participations dans plus de 4.850 entreprises non cotées recensées, essentiellement des PME-PMI, plus d'1.5 million de salariés (données 2005), soit 9 % de l'ensemble des effectifs salariés du secteur privé. Le chiffre d'affaires 2005 réalisé en France par ces entreprises s'élève à près de 200 milliards €. En 2006, les membres de l'AFIC ont investi plus de 10,2 milliards € dans 1376 entreprises.

Enfin, avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement français se classe au 1er rang d'Europe Continentale et au 3ème rang mondial

Contact Presse :

AFIC - Emilie Tuz – Tel : 01 47 20 69 67 – e.tuz@afic.asso.fr

Image 7 - Albane de La Tour - Tel : 01 53 70 74 70 - adelatour@image7.fr